

Emma Bujardet perd ses trois enfants, et meurt en 1917. Son mari devra se battre pour imposer son nom sur la stèle du village creusois.

C'est un scandale. Une honte. Une femme sur le monument aux morts ! Pourquoi pas leur donner le droit de vote aussi ? Félix Dubreuil, le président de l'association des anciens combattants de la Creuse, a du mal à contenir l'émotion et la colère qui le secouent en ce mois de janvier 1922. Il vient d'apprendre l'idée saugrenue du maire de La Forêt-du-Temple, un village de son département qui a payé, comme tant d'autres, un lourd tribut à la guerre de 1914-1918. Voilà que le maire s'est mis dans la tête d'inscrire en toutes lettres le nom d'une femme sur le monument aux morts qui doit être érigé dans le village, face à la mairie. Celui d'Emma Bujardet suivi de l'épithète « morte de chagrin » sur la face cachée de la stèle. Sur les faces latérales seront gravés les patronymes de 25 hommes natifs du village creusois, tombés pendant la guerre.

L'ancien combattant prend sa plus belle plume pour écrire au maire et signaler « l'émoi causé dans le monde des anciens combattants par l'inscription du nom d'une femme, sur un monument réservé et élevé à la mémoire des enfants morts pour la France » (derniers mots soulignés trois fois). Et de poursuivre sur un ton plus courtois, mais lapidaire : « Je ne pense pas que, malgré tout le mérite qui peut être attribué à la dame en question, elle puisse mériter ce titre glorieux. » Il conseille enfin à l'édile une simple plaque apposée à la mairie qui mettrait tout le monde d'accord. Las ! Le maire de La Forêt-du-Temple est intraitable. Il répond au président que le nom d'Emma Bujardet figurera bien sur le monument et cela, avec l'accord unanime de ses concitoyens. Il faut dire que le nom de cette femme, morte et enterrée depuis des années, a déjà provoqué un pataquès dans le village. L'affaire a même fait l'objet d'un vœu soumis au vote des mécènes. Sur 98, un seul a dit non : Alexandre Arousseau, qui en souscrivant pour 200 francs a inscrit : « refuse l'inscription de la Emma Bujardet ».

C'est Alexandre, le mari d'Emma, qui a mis le feu aux poudres. Né dans la commune en 1857, monté à Paris où il a fait fortune comme fabricant de produits chimiques, il a harcelé le maire pendant des mois pour que son épouse décédée ait sa petite place sur la stèle. Au début, le maire n'était pas partant, mais il a fini par se laisser convaincre par cet homme influent... et malmené par le destin. Avec Emma, Alexandre avait eu trois fils, tous fauchés pendant la guerre : Fernand en 1915, René en 1916, Maurice en 1917. Terrassée par le chagrin après la perte de ses trois enfants, Emma disparaît en 1917. Alexandre accuse le coup. Mais en février 1921, il constitue, devant notaire à Paris, une Fondation Emma-Bujardet. Ce sera son combat. Rendre hommage à son épouse, ce qui n'est alors pas une mince affaire. Sa fondation dote la commune de 1 000 francs de rente pour réaliser un « monument aux enfants du pays morts pour la France et secourir les orphelins et anciens combattants de La Forêt-du-Temple ».

La mairie accepte la donation et ouvre parallèlement une souscription publique pour la compléter. Alexandre Bujardet choisit le sculpteur Néret — natif de Châteauroux — et complète la somme nécessaire à l'édification. Ce sera finalement lui qui portera le projet de bout en bout, lui qui sera le véritable maître d'œuvre de la construction du monument. Le coût final, de 15 500 francs, s'avère trois fois supérieur au montant de la souscription. Le 25 mai 1922, enfin, le monument est inauguré en présence de nombreux élus creusois. Etrange victoire pour Alexandre que de voir sa famille ainsi réunie sur cette stèle de granit bleu. Il ne sait pas encore que ce monument deviendra par la suite une curiosité touristique tout autant qu'une page insolite de l'histoire. Car jusqu'à l'an dernier, Emma est restée la seule femme à avoir son nom inscrit sur un monument aux morts français.